



COLLECTIF C·A·S
CHU-ACTIONS-SANTÉ

Communiqué de presse Collectif CHU-Actions-Santé

Nantes métropole s'apprête une fois de plus à délibérer sur le projet de CHU. Il s'agit cette fois ci de la réalisation du parking. L'hyper concentration des soins et des activités sur une île pose toujours la question de son enclavement et de son accessibilité. Si 3 nouvelles lignes de tramway desserviront le quartier, la présence d'un hôpital à rayonnement régional aura un impact en termes de flux de voitures et l'accès par pont remet en cause l'accessibilité rapide aux urgences à toute heure. Et un parking géant n'y changera rien !

Nantes Métropole continue de défendre le futur CHU de l'île de Nantes avec des arguments plutôt surprenants. Un récent article mis en ligne sur le site de la collectivité confirme nos interpellations. Le futur CHU aura une surface de 220 000 mètres carrés, soit 20 hectares, contre 50 hectares à Laënnec et 17 pour l'hôtel Dieu actuellement. Donc, un espace beaucoup plus petit même en mètres carrés. Une réduction justifiée par le développement de l'ambulatorio qui a permis, en Loire Atlantique, une suppression de 1300 lit en 20 ans. Mais rien n'est dit sur ces malades isolé·e·s ou dont l'état de santé ne permet pas de rentrer chez eux en fin de journée. Comment et par qui seront-il·elle·s pris·e·s en charge ? L'article affiche 90% de chambres seules or la municipalité a déjà reconnu que ce ne sera pas possible au vu de la population à venir de la métropole et qu'il faudra donc doubler de très nombreuses chambres. Rappelons que le CHU a vocation à accueillir d'autres patients que ceux du cœur de ville.

Pour Nantes Métropole, le financement de ce CHU n'est pas un problème ! Alors expliquons la notion d'auto-financement : les malades de demain doivent bien comprendre qu'il est nécessaire que les malades et les soignant·e·s d'aujourd'hui soient en souffrance avec moins de professionnel·les, moins de matériels et moins de tout et qu'il faut que le CHU actuel "se serre la ceinture" et dégage du bénéfice pour financer ce super pôle technique de demain. Parlons emprunts également, investir 1 milliard à 1.5 milliard d'euros dans des bâtiments de santé n'est pas le problème. Ce qui pose problème ce sont les coûts liés à la localisation de ce CHU, zone enclavée, inondable, sur un terrain ayant encore des bombes de la dernière guerre. Par ailleurs, les coûts actuels sont sous-estimés et ne prennent pas en compte l'augmentation des matières premières et les dépassements de construction inhérents à ces grands chantiers. Les emprunts pèseront donc lourdement dans les budgets à venir.

Malheureusement tout dans ce futur CHU est affligeant, y compris l'obstination de Johanna Rolland pour un projet inadapté si ce n'est comme modèle de marchandisation de la santé mis en œuvre depuis pratiquement 40 ans, de façon constante malgré les alternances de gouvernement, et sans le dire clairement aux citoyens.